

Revue de presse

Date : 16 / 3 / 22

SAINT-PARDOUX-SOUTIERS

« On ne touchera pas à la fiscalité cette année »

Comme à l'accoutumée, Johann Baranger, maire, a ouvert le conseil municipal, jeudi, en laissant la parole aux délégués des commissions.

« Les travaux du presbytère, ont pris du retard à cause du Covid », indique Emmanuel Rousselot.

Sophie Auger dresse un bilan positif de la soirée sécurité seniors, qui a eu lieu le 1^{er} mars.

Audrey Rigaudeau, en charge du Conseil municipal des jeunes, note :

« En ce qui concerne le géocaching, le

samedi précédent, avec les jeunes nous sommes allés sur le terrain et

avons essayé un parcours. Sept à huit caches sont trouvées, reste à finaliser avec Ugo (conseiller numérique) pour la mise en route. »

Marie Taineau a évoqué le nouveau fonctionnement de la cantine et les réflexions en cours sur la nouvelle cantine.

Johann Baranger : « Le permis de construire de la MAM (Maison d'assistantes maternelles) est signé.

On attend l'entreprise qui fait l'étude

des sois, prévue le 30 mars. Les travaux du projet Francette commencent le 4 avril. Le salon d'hiver a été

une vraie réussite. »

Budget, bilan de l'année 2021. « Les chiffres ne sont pas complètement arrêtés. » Excédent de fonctionnement cumulé à reporter sur 2022 :

1 029 018 €. Déficit d'investissement cumulé à reporter -495 811 €, « dû à des travaux faits sur fonds propres, dont la plupart sont payés et les sub-

vientions non rentrees. » Un reste

positif en 2021 d'environ 600 000 €, reversé au budget 2022.

Débat d'orientation budgétaire pour l'exercice comptable 2022.

Les recettes fiscales sont estimées à

600 000 €. « On reste prudents pour 2022, la prudence de l'année dernière nous a permis d'avoir un excédent », développe le maire. Dotations, subventions, emprunts, prévisions, visionnel de fonctionnement pour un montant de 2 080 572 € et prévisionnel d'investissement de 2 325 230 €. « Afin d'équilibrer et de faire vivre ce budget, il faudrait prévoir un emprunt de 500 000 € pour les investissements. »

Vote des taux de la fiscalité : « On ne touchera pas à la fiscalité cette année », poursuit le maire.